

# VEYRIER-ENSEMBLE

---

## INDEPENDANT ET SANS PARTI PRIS

### Compte rendu du Conseil municipal du 19 mai 2026

Ce Conseil municipal a débuté par la lecture du courrier de démission de M. Charles Hützli, conseiller municipal depuis maintenant 19 ans. Veyrier-Ensemble, par la voix de Joël Jousson, lui a alors adressé ses plus chaleureux remerciements pour son engagement, son exemplarité et sa rigueur pendant ces nombreuses années de service pour notre commune. Ce fut un grand moment d'émotion, tant pour M. Hützli que pour chacun d'entre nous. Alors merci encore à toi Charly pour ces 19 dernières années !

### **Comptes 2025 de la Fondation immobilière de la ville de Veyrier, de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées « Les Rasses » et Comptes communaux 2025**

Examinés par la commission des Finances, nous nous sommes prononcés sur ces trois différents comptes. Au nom de Veyrier-Ensemble, Fabrice Schoch a relevé l'excellente tenue et la grande qualité de ceux-ci. Lors de la délibération, la proposition pour les Comptes 2025 de la Fondation immobilière de la ville de Veyrier a été acceptée à l'unanimité moins 2 abstentions. Les deux autres Comptes ont été approuvés à l'unanimité.

### **Propositions du Conseil administratif**

#### **Création d'une servitude de passage public à pied, sur la parcelle de la commune de Veyrier n°172, sise au numéro 6 du chemin de la Salésienne, permettant de relier le chemin de la Salésienne et la route de Veyrier**

Promouvoir la mobilité douce est un enjeu important pour notre commune, et ce projet y contribue en permettant la création d'un chemin pédestre par lequel les communières et communières pourront transiter depuis les chemins de la Salésienne, du Hameau, du Trappeur et de Chantecoucou, jusqu'à la route de Veyrier, non loin de l'arrêt de bus Le Reposoir. Cette proposition est parfaitement alignée avec les préoccupations du groupe Veyrier-Ensemble qui la soutient. Le Conseil municipal a accepté la délibération à l'unanimité.

Lors de sa prise de parole, Anne Batardon-Chavaz a toutefois relevé qu'un portail était installé sur la servitude publique, en bas du chemin, barrant l'accès à la route du Pas-de-l'Echelle et a demandé à ce que ce point soit examiné par le Conseil administratif.

### **Crédit pour les travaux de transformation du terrain en herbe du village en terrain synthétique pour un montant de CHF 1'955'000.-**

La pratique du sport sur notre commune jouit d'une certaine popularité, notamment auprès du FC Veyrier Sports (football) ainsi qu'auprès du Veyrier Hockey Club (hockey sur gazon). Ces deux sports requièrent l'utilisation d'un terrain de football. Avec le succès de nos Clubs, il devient de plus en plus compliqué de garantir l'accès aux infrastructures pour tous. Pour rappel, la commune ne possède que trois terrains et il n'est pas possible d'en développer d'autres.

Ce projet vise donc à transformer le terrain en herbe du village en terrain synthétique, afin d'augmenter grandement son utilisation. Bien que le coût pour transformer le terrain est élevé, l'entretien est quant à lui moins onéreux. Le Conseil municipal a voté en faveur d'un renvoi en commission de l'aménagement et des constructions par 24 oui et 1 abstention.

### **Crédit pour les travaux mise en conformité des installations d'éclairage public au chemin de la Tour-de-Pinchat et remise en état de deux seuils pour un montant de CHF 185'500.-**

L'éclairage public au chemin de la Tour-de-Pinchat se fait vieux. Nous profitons donc de travaux effectués par les SIG pour remettre en état nos luminaires et les doter d'un éclairage LED qui a pour particularité d'avoir une meilleure efficacité énergétique. Le Conseil municipal a accepté la délibération à l'unanimité, moins 1 abstention.

## **Propositions des Conseillers municipaux**

### **Planification cantonale des infrastructures sportives en lien avec la croissance démographique de la commune de Veyrier – projet de résolution**

Le groupe Veyrier-Ensemble présente ce projet de résolution, car notre commune fait face à une grande augmentation démographique. Effectivement, Veyrier aura une population d'environ 15'000 personnes d'ici 2030-32 ! Soucieux de la qualité de l'offre sportive, nous proposons que le développement des infrastructures destinées aux sports fasse l'objet d'une planification claire et réfléchie jusqu'au niveau cantonal. Il serait regrettable que Veyrier, victime de sa densification, se

retrouve dans une situation de réaction où la marge de manœuvre serait fortement limitée. Veyrier-Ensemble se réjouit en outre de l'intérêt porté à cette problématique par les autres partis, tous co-signataires du projet. La délibération a été acceptée à l'unanimité.

### **Election du bureau du Conseil municipal pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mai 2027**

Président : M. William Fergusson (PS-Les Verts)

Vice-président : Mme Astrid Rico-Martin (Le Centre)

Secrétaire : Mme Céline Séverin-Forfait (Veyrier-Ensemble)

Vice-secrétaire : M. Francisco Taboada (Verts-Libéraux-LJS)

Membre : Mme Mélina Barras Cave (PLR)

Voilà ce qu'il en est du dernier Conseil municipal. J'espère que vous serez intéressés à suivre l'activité de Veyrier-Ensemble dans les prochains comptes rendus !

Meilleures salutations,

Pour le groupe, Paul Germain



Suivez-nous !   @veyrier.ensemble

Notre site internet :

